

COLLOQUES AIDA-France

- 1989 : La distribution de l'assurance et le droit, à la veille de 1992
- 1990 : La réforme du Code des assurances
- 1992 : La Cour de cassation et l'assurance
- 1996 : Insécurité juridique et Assurance
- 1997 : Assurances collectives
- 1998 : Ignorance et Assurance
- 1999 : Solidarité et assurance
- 2000 : Le temps et l'assurance
- 2001 : Assurance et Droit pénal
- 2002 : L'assurance dans un contexte international
- 2003 : La loi sur la sécurité financière
- 2004 : Assurance et réassurance : les évolutions des contrôles
- 2005 : L'assurance face au passé
- 2006 : La nouvelle intermédiation en assurance et réassurance
- 2007 : Déontologie, assurance et réassurance
- 2007 : Le projet de droit européen du contrat d'assurance
- 2008 : L'incidence de l'acceptation sur le droit au rachat
- 2008 : Prestations différées et maintien des garanties (loi du 31 décembre 1989)
- 2009 : Assurance de responsabilité de l'employeur et faute inexcusable (amiante)
- 2009 : Aspects juridiques de la crise financière
- 2010 : Congrès mondial du Cinquantenaire de l'AIDA
- 2011 : Discrimination et assurance
- 2011 : L'évolution des contentieux de l'assurance
- 2011 : Assurance vie et régimes matrimoniaux
- 2012 : Assurance et banque : le secteur financier entre cohérence et confusion
- 2012 : Déclaration du risque - A quel moment et sous quelle forme ?
- 2015 : Retour à la bonne foi - La réforme de l'article L.132-5-2 du Code des assurances
- 2015 : Soft Law and Insurance
- 2016 : les assurances d'un produit livré
- 2017 : La réforme du droit des contrats : assurance, réassurance et intermédiation
- 2018 : La protection des données personnelles : assurance, réassurance et intermédiation
- 2020 : les prestations d'assurance d'aujourd'hui et de demain
- 2021 : Brexit et assurance - L'ordonnance du 16 décembre 2020
- 2021 : Combien ?, Le montant de la garantie d'assurance
- 2023 : Assurance : un monde de sanctions ?
- 2023 : Droit commun du contrat et droit spécial du contrat d'assurance

CONFÉRENCE

13 décembre 2023

17h30 - 19h15

Gide - 15 rue de Laborde - 75008 Paris

**Droit commun du contrat
&
Droit spécial du contrat d'assurance**

Intervenants

Stéphane Choisez, *avocat au Barreau de Paris*

Jérôme Kullmann, *Professeur émérite de l'Université Paris Dauphine, Président de l'AIDA-France*

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

ASSURANCE : UN MONDE DE SANCTIONS ?

9 octobre 2023 - Maison du Barreau 2 rue de Harlay 75001 Paris

TABLE RONDE N°1 - L'EMBARRAS DU CHOIX

Les sanctions sont-elles trop variées ?

-I- La nature des sanctions

- A- Sanctions radicales ou sanctions proportionnées
- B- Sanctions radicales et proportionnées

-II- Les cumuls de sanctions

- A- Le trop-plein de justiciers
- B- Le risque de conflits

Anne Pélissier, Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur du Master 2 Assurances, Secrétaire général de l'AIDA-France

Marc Bruschi, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille, membre du bureau de l'AIDA-France

Jonas Knetsch, Professeur à l'Université de Paris I, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris I

Philippe Poiget, Vice-président de l'AIDA-France

TABLE RONDE N°2 - LA COMPLAINTÉ DES PUNIS

Les sanctions sont-elles injustes ?

-I- L'inégalité face à la sanction

- A- Les facteurs d'inégalité
- B- L'impunité

-II- L'efficacité au risque de l'injustice

- A- L' (in)adapation de la sanction
- B- Les sanctions perverses
- C- La punition inévitable

Jérôme Kullmann, Professeur émérite de l'Université Paris Dauphine, Président de l'AIDA-France

Louis Habib-Deloncle, vice-président du conseil d'administration de BIC-BRED Suisse

Pierre-Olivier Leblanc, Avocat au Barreau de Paris, membre du comité exécutif de l'AIDA-Europe

TABLE RONDE N°3 - LA QUETE DE LA SANCTION IDEALE
Bonne foi / mauvaise foi : pour un grand retour ?

-I- Mauvaise foi : sanctions impersonnelles, sans crainte de l'excès

- A- Finalités de la sanction
- B- Effet de la sanction

Jérôme Kullmann, *Professeur émérite de l'Université Paris Dauphine, Président de l'AIDA-France*

Gilbert Parléani, *Professeur émérite de l'Université Paris I, Avocat au Barreau de Paris*

-II- Bonne foi : sanction individualisée, grâce à la proportionnalité

- A- Quel principe de proportionnalité ?
- B- Personnalisation de la sanction : une utopie ?

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon, membre du bureau de l'AIDA-France*

Mélodie Leloup-Velay, *Responsable juridique et conformité France Assureurs, docteur en droit*

Arnaud Chneiweiss, *Médiateur de l'assurance*

Stéphane Choisez, *Avocat au Barreau de Paris, membre du bureau de l'AIDA-France*

COMBIEN ?

Le montant de la garantie d'assurance

Paris, 9 décembre 2021

TRAVAUX PUBLIES DANS LA RGDA de mars et avril 2022

9h00 - Ouverture : Florence Lutsman, Présidente de la FFA

MATIN

La qualification du montant de la garantie

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France, Professeur émérite de l'Université Paris-Dauphine, Président-fondateur de l'IAP Dauphine*

- L'étendue de l'obligation de l'assureur : montant limité, montant illimité
- L'enjeu : preuve et opposabilité du montant

La quantification du montant

Anne Pélissier, *Professeur à l'Université Montpellier 1, Directrice du master 2 Droit des assurances*

Anne Magnan-Leroy, *Director – Casualty & Financial Lines Department, Aon France*

Richard Deguettes, *Directeur Général, Liberty Specialty Markets France*

Johnny Merlot *Directeur des assurances, Groupe Orange,*

Guillaume Leroy, *Membre agrégé de l'Institut des actuaires, associé au cabinet d'actuariat Prim'Act*

- La vérité sur le principe indemnitaire L.121-1
- La limite contractuelle : la relation entre prime et montant de la garantie
- L'influence des règles prudentielles

APRES-MIDI

La gestion des montants

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université Jean Moulin (Lyon III), Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon,*

Anne Magnan-Leroy,

Richard Deguettes

Johnny Merlot

Guillaume Leroy

- Lors de la souscription : la gestion des franchises, les captives, les provisions
- Pendant le contrat : la gestion des variations des montants
- Lors du sinistre : globalisation, qualification et gestion de la transaction

La répartition des montants

Sarah Bros, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directrice de l'IAP Dauphine*

Luc Mayaux

- les condamnations in solidum
- la pluralité de victimes
- l'assurance pour compte

BREXIT ET ASSURANCE
L'ordonnance du 16 décembre 2020

Paris, 12 janvier 2021

TRAVAUX PUBLIES DANS LA RGDA de février 2021

Eric Evian, *Président de CGPA Europe*

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France, Professeur émérite de l'Université Paris-Dauphine, Président-fondateur de l'IAP Dauphine*

Guillaume Leroy, *Membre agrégé de l'Institut des actuaires, associé au cabinet d'actuariat Prim'Act*

Gilbert Parléani, *Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, avocat au Barreau de Paris*

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE
d'aujourd'hui et de demain

Paris, 20 novembre 2020

Ouverture : Florence Lutzman, *Présidente de la FFSA*

La notion de prestation d'assurance

Jérôme Kullmann, *Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine, Président AIDA-France*

A qui payer ?

Anne Pélissier, *Professeur à l'Université de Montpellier, Directrice du Master 2 Droit des assurances*

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

Franck Grimonpont, *Directeur des assurances, Suez, Membre du Conseil scientifique de l'AMRAE*

Quand payer ?

Luc Mayaux
Franck Grimonpont
Anne Pélissier

Combien payer ?

Luc Mayaux
Anne Pélissier
Sarah Xerri-Hanote, *Avocat associé HMN, Chargée d'enseignement à l'IAP Dauphine*

Pour en faire quoi ?

Michel Ehrenfeld, *ancien Expert Manager, AXA France*
Jérôme Kullmann

Les prestations du futur

Franck Grimonpont
Philippe Baillot, *Médiateur des Assurances, Professeur associé à l'Université de Paris II*
Jérôme Kullmann

LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Incidences sur l'assurance,
la réassurance et l'intermédiation

Paris, 14 novembre 2018

INTRODUCTION GÉNÉRALE - Les données

Jérôme Kullmann, *Président AIDA-France, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine et de l'Ecole Dauphine Assurance*

LES BASES LEGALES D'UN TRAITEMENT

1) Le consentement, et son effacement

Victor Farrugia, *Responsable Affaires juridiques, FFA*

Sophie Pellet, *Professeur à l'Université d'Amiens, Chargée de cours à l'IAP Dauphine*

2) Les autres bases légales (exécution du contrat d'assurance, respect d'une obligation légale, réalisation d'un intérêt légitime)

Jérôme Kullmann

DE LA COLLECTE A L'EFFACEMENT

Les risques de conservation, de traitement, etc., et leurs assurances

Anne Cridlig, *Head of Professional Indemnity & Cyber, Zurich Insurance Plc.*

Anne Reynaud, *General Counsel Legal & Compliance, Zurich Insurance Plc.*

Jérôme Semik, *Directeur des risques et du contrôle interne, Groupe Lagardère*

LES ACTEURS DU TRAITEMENT

1) Le responsable, les co-responsables et le sous-traitant

Mélie Leloup-Velay, *Data Protection Officer, GIE AXA*

2) Les intermédiaires d'assurance

Eric Evian, *Directeur Général délégué, CGPA Europe*

3) L'extra-territorialité et les transferts internationaux

Thierry Dor, *Avocat Associé, Gide Loyrette Nouel*

LES CONTROLES ET LES SANCTIONS

1) Le rôle de la CNIL

Clémence Scottez, *Cheffe du service des affaires économiques de la CNIL*

2) L'assurabilité des amendes

Anne Reynaud et Jérôme Kullmann

CONCLUSION

RGPD et Big Data

Odile Boitte, *Conseillère de la Direction Générale, BNP Paribas Cardif, membre du Bureau de l'AIDA-France*

CLOTURE

Philippe Poiget, *Délégué général, FFA*

LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS

Incidences sur l'assurance, la réassurance et l'intermédiation

Paris, 21 juin 2017

Introduction générale

Laurent Leveneur, *Professeur à l'Université Paris II-Panthéon Assas, Co-Directeur du Master 2 Assurances, Président du Bureau Central de tarification*

Application dans le temps - Dispositions impératives ou supplétives - Ordre public

Caractères du contrat d'assurance

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France et de l'AIDA-World, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine et de l'Ecole Dauphine Assurance*

Contrat aléatoire ? - Contrat consensuel

Formation du contrat

Anne Péliissier, *Secrétaire général de l'AIDA-France, Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur du Master 2 Assurances*

Négociations et confidentialité - Offre et acceptation

Pluralité d'intéressés

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, ancien Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon, Membre du CCCSF*

Stipulation pour autrui - Contrat cadre - Assurances collectives

Vie du contrat d'assurance

Contrepartie - Opposabilité - Interprétation - **Luc Mayaux**

Clauses abusives - Contrat d'adhésion - **Marc Bruschi**, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille*

Durée du contrat, Tacite reconduction, Imprévision - **Jérôme Kullmann**

Recours de l'assureur - **Hubert Groutel**, *Professeur émérite à l'Université de Bordeaux*

Disparition du contrat

Didier Krajieski, *Professeur à l'Université de Toulouse, Directeur du Master Contrats et responsabilités des professionnels*

Nullité, caducité, résolution et résiliation

Procédure

Romain Schulz, *Avocat, Docteur en droit*

Interrogations interpellatives

Intermédiaires en assurance

Christophe Pardessus, *Marsh*

Réassurance

Jean Bigot, *Président honoraire de l'AIDA-France, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris*

Conclusion

Philippe Poiget, *Vice-président de l'AIDA-France, Délégué Général de la FFA*

LES ASSURANCES D'UN PRODUIT LIVRE

Paris, 23 mai 2016

Pierre-Antoine Columelli, *AIG, Directeur Département Responsabilité Civile et Automobile France*

Anne-Marie Fournier, *Kering, Risk Manager*

Jérôme Kullmann, *professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine, Président de l'AIDA-France et de l'AIDA-World*

Gilbert Parléani, *professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, avocat au Barreau de Paris*

Véronique Thomas, *Cabinet Diot, Directeur Sinistres Majeurs et Internationaux*

SOFT LAW AND INSURANCE

Paris, 3 décembre 2015

Présentation générale, Professeur Pascale Deumiez

Soft Law et Droit international privé, Professeur Vincent Heuzé

40 ans de Soft Law dans l'assurance, Professeur Jean Bigot

PEICLs et PRICLs : Soft Law ?, Professeur Helmut Heiss

Un auteur de Soft Law : l'ACPR, Henry de Ganay, ACPR, Directeur des Affaires juridiques

Les réactions des assureurs, Philippe Poiget, FFSA, Directeur des Affaires Juridiques

Pratiques commerciales et recommandations de l'ACPR, Hubert Marck, AXA France

Rapport de synthèse, Professeur Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France et de l'AIDA-World*

RETOUR À LA BONNE FOI !

La réforme de l'article L.132-5-2 du Code des assurances par la loi du 30 décembre 2014

Paris, 26 janvier 2015

Claudie Aldigé, *Conseiller Doyen à la deuxième Chambre civile de la Cour de cassation*

Elisabeth Baraduc, *Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation*

Philippe Poiget, *Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales de la FFSA*

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France et de l'AIDA-World*

**DECLARATION DU RISQUE
A QUEL MOMENT ET SOUS QUELLE FORME ?**

Paris 10 juillet 2012

Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris, Président de l'AIDA-France*

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

Philippe Poiget, *Directeur des affaires juridiques et fiscales de la FFSA, Vice-président de l'AIDA-France*

ASSURANCE ET BANQUE : LE SECTEUR FINANCIER ENTRE COHÉRENCE ET CONFUSION

AIDA – AJAR, PARIS, 27 OCTOBRE 2012

Propos introductifs

Les enjeux : Emmanuel Bus, *Président de l'AJAR*

Les qualifications juridiques fondamentales : Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France*

Les aspects économiques : risques et calculs, Guillaume Leroy, *Winter et Associés, Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris*

Les opérateurs : chasses gardées ou territoires communs ?

De l'assurance par les banquiers et du crédit par les assureurs...

Philippe Goutay, *Avocat, Freshfields*

Pierre de Villeneuve, *Directeur général délégué de BNP Paribas Cardif*

Gilbert Parléani, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, directeur du Master 2 Droit des affaires*

Les produits : de l'apparence à la réalité

Epargne ou assurance vie ? Philippe Luttmann, *Directeur juridique et fiscal, AG2R La Mondiale, Secrétaire général de l'AJAR*

Une opération sui generis : la réassurance finite - Bénédicte Dolfuss, *Déléguée Générale de l'APREF*

Les distributeurs : égalité ou déséquilibres

Philippe Poiget, *Directeur juridique, fiscal et de la concurrence de la FFSA*

Philippe Baillot, *Directeur, BRED Banque privée*

L'EVOLUTION DES CONTENTIEUX DE L'ASSURANCE

Paris, 27 octobre 2011

Introduction : Jérôme Kullmann

-I- Evolution des matières contentieuses

-A- Le contentieux persistant : **Jean Bigot** *Professeur émérite de l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA-France*

Table ronde - Animation : **Jean Bigot**, avec **Pierre Ricard**, *Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation* et **Dominique Rouquayrol de Boisse**, *Directeur Juridique-Fiscal-Conformité, AXA France*

-B- Le contentieux en développement

1) Contentieux communautaire : Gilbert Parléani, *Professeur à l'Université de Paris I, Ecole de Droit de la Sorbonne*

2) Contentieux fiscal : Frédéric Douet, *Maître de Conférences à l'Université Paris Dauphine, Expert à la Cour des comptes*

3) Contentieux constitutionnel : Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA-France, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

4) Contentieux administratif : Jean Bigot

-II- Evolution du traitement du contentieux

-A- Dispositifs préventifs professionnels : **Philippe Poiget**, *Directeur des affaires juridiques, fiscales et de la concurrence, FFSA, Vice-président de l'AIDA-France*

-B- Dispositifs alternatifs : traitement interne et médiation

La recommandation de l'ACP : **Barbara Souverain-Dez**, *ACP, Responsable du Département du droit du contrat et des relations avec les assurés*

Table ronde - Animation : Anne Péliissier, *Professeur à l'Université de Montpellier I, Directeur du Master 2 Droit des assurances, Médiateur du Groupe MMA*, avec Sarah Lespinasse, *Juriste à l'Institut National de la Consommation, en charge des questions d'assurances et de santé*, Marie Cécile Letzelter, *Responsable du service de la médiation de la FFSA*, Philippe Luttmann, *Directeur juridique et fiscal, AG2R La Mondiale*, Secrétaire général de l'AJAR, Philippe Poiget et Barbara Souverain Dez

-III- Evolution des facteurs de contentieux

-A- Facteurs d'évolution

1) Facteurs juridiques et sociologiques : Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

2) Facteurs économiques : Table ronde – Animation : Luc Mayaux, avec Marie Cécile Letzelter et Philippe Luttmann

-B- L'avenir du contentieux

1) Facteurs d'accroissement : Jérôme Kullmann

2) Facteurs d'atténuation : la modernisation du Code des assurances : Jean Bigot

Conclusion : Jérôme Kullmann

ASSURANCE VIE ET RÉGIMES MATRIMONIAUX

Paris, 4 mai 2011

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

Hubert Marck, *Président de la Commission Assurance vie de la FFSA* **Gérard Bekerman**, *Président de l'Afer*

Jean-Charles Naimi, *Rédacteur en chef adjoint, AGEFI Actifs*

DISCRIMINATION ET ASSURANCE

Paris, 27 janvier 2011

Interventions des membres du groupe de travail « Restatement of European Insurance Contract Law » (PEICL)

- **Belgique** : **Herman Cousy**, *Professeur à l'Université K.U. Leuven, ancien Président de l'AIDA-Belgique*

- **Italie** : **Diana Cerini**, *Professeur à l'Université de Milan Bicocca*

- **Hongrie** : **Peter Takáts**, *Professeur Eötvös Loránd University, Budapest*

- **Portugal** : **Pedro Pais de Vasconcelos**, *Professeur à l'Université de Lisbonne, Président de l'AIDA-Portugal*

- **Royaume Uni** : **Malcolm Clarke**, *Professeur à l'Université de Cambridge, St John's College*

Le point de vue des assureurs français : **Philippe Poiget**, *Directeur juridique et fiscal FFSA, Vice-Président AIDA-France*

Les conséquences financières d'une absence de « discrimination » : **Jacques Faveyrol**, *Responsable de l'actuariat Prévoyance Monde, BNP Paribas Assurance*

**ASSURANCE DE RESPONSABILITE DE L'EMPLOYEUR
ET FAUTE INEXCUSABLE**

LE CAS DE L'AMIANTE

Paris, 17 juin 2009

L'application de la loi dans le temps : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris, Président de l'AIDA-France, Vice-Président de l'AIDA-Europe*

Les arrêts du 14 juin 2006 et du 19 mars 2009 : Bruno Hooghe, *Groupama, FFSA*

ASPECTS JURIDIQUES DE LA CRISE FINANCIÈRE

Paris, 14 janvier 2009

L'assurance et la banque pénétrées par le jeu et le pari : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris, Président de l'AIDA-France, Vice-Président de l'AIDA-Europe*

Les rehausseurs de crédit et l'assurance : Gilbert Parléani, *Professeur à l'Université de Paris I, directeur du Magistère Droit des activités économiques, Avocat*

L'opposabilité des règles prudentielles locales aux assureurs exerçant en LPS : Jean Bigot, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA-France*

La crise financière et les interventions des Etats : André Delion, *Conseiller Maître Honoraire à la Cour des Comptes, ancien membre de la COB, Membre du Centre d'Études et de Recherches en Droit Public de l'Entreprise, Institut Tunc*

Peut-on vivre sans les instruments financiers « jeu et pari » ? : Patrick Thourot, *Conseiller du Président de la SCOR*

La titrisation du risque assurantiel : un projet mort né ? : Richard Ghuelldre et Gilles Saint Marc, *Avocats associés, Gide Loyrette Nouel AARPI*

La mise en cause des dirigeants et leur assurance de responsabilité : Sarah Xerri, *Avocat au Barreau de Paris, Vovan & associés*

Les réactions de l'ACAM : Antoine Mantel, *Secrétaire Général de l'ACAM, membre du Committee of European Insurance and Occupational Pensions Supervisors*

Le rôle et les réactions des autorités de contrôle au niveau mondial : Catherine Lezon, *Deputy Secretary General, International Association of Insurance Supervisors*

Conclusion : Jean-Hervé Lorenzi, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur du Master Assurance et gestion du risque, Président du Cercle des économistes*

**LES PRESTATIONS DIFFEREEES
ET LE MAINTIEN DES GARANTIES
AU SENS DE LA LOI DU 31 DECEMBRE 1989**

Paris, 19 mai 2008

Claudie Aldigé, *Conseiller à la Deuxième Chambre civile de la Cour de cassation, rapporteur de l'arrêt du 22 février 2008, Vice-Présidente de l'AIDA-France*

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA France, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Hubert Marck, *Directeur juridique Assurance vie, AXA*

L'INCIDENCE DE L'ACCEPTATION SUR LE DROIT AU RACHAT

Paris, 20 mars 2008

Claudie Aldigé, *Conseiller à la Deuxième Chambre civile de la Cour de cassation, rapporteur de l'arrêt du 22 février 2008, Vice-Présidente de l'AIDA-France*

Gilles Cossic, *Directeur des Assurances de personnes, FFSA*

Jérôme Kullmann, *Président de l'AIDA France, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

Colloque AIDA – AJAR

DEONTOLOGIE ET ASSURANCE

Paris, 11 décembre 2007

La déontologie : Bernard Beignier, *Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse I*

-I- Les situations relevant de la déontologie

Dans le cadre du courtage d'assurance : Hervé Houdard, *Directeur Général Délégué Aon France*

Dans le cadre de la médiation : Francis Frizon, *Médiateur FFSA*

Les conflits d'intérêts

Dans le cadre des crédits in fine : Michel Bich

Dans le cadre du contentieux : Christian Bouckaert, *Avocat, Secrétaire général de l'AIDA*

-II- Les remèdes : l'organisation de la déontologie

Le rôle de la Commission de la déontologie de la FFSA : Jean-Claude Thin, *Président*

La déontologie dans l'entreprise d'assurance : M. Antoine Sebaux, *responsable déontologue des AGF*

La déontologie de la coassurance : M. Jean Postic, *Président de la Commission de la coassurance, FFSA*

Rapport de synthèse : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Paris, 28 septembre 2007

PRESENTATION DU PROJET DE DROIT EUROPEEN DU CONTRAT D'ASSURANCE

Présentation des travaux engagés au niveau européen

Présentation générale : Helmut Heiss, *Professeur de l'Université de Mannheim, Président du groupe de travail*

Dispositions spécifiques

- **Formation du contrat :** Jurgen Basedow LL.M. *Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Privatrecht, Hamburg*
- **Déclaration du risque :** Herman Cousy, *University of Leuven*
- **Prescription :** Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*
- **Distribution :** Diana Cerini *Università degli Studi di Milano, Istituto di Diritto Civile*

Réactions et interrogations

L'harmonisation européenne du droit des contrats et des obligations : Bénédicte Fauvarque-Cosson, *Professeur à l'Université Panthéon Assas -Paris 2, Secrétaire générale de l'Association de Législation Comparée*

Le point de vue des consommateurs : Jean Michel Rothmann, *Directeur Juridique de l'Institut National de la Consommation*

Le point de vue des assureurs

- Claude Dumont, *Directeur Général Adjoint de la MATMUT*
- Pierre Florin, *Directeur AXA*
- Philippe Poiget, *Directeur des affaires juridiques, fiscales et de la concurrence de la Fédération Française de Sociétés d'Assurances*

Conclusion : Fantômes et réalités : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

ASPECTS JURIDIQUES DE LA NOUVELLE INTERMEDIATION EN ASSURANCE ET REASSURANCE

Paris, 12 décembre 2006

La notion de rémunération et d'avantage économique : Daniel Langé, *Professeur à l'Université de Tours*

Les obligations d'information, de conseil et de mise en garde : Jean Bigot, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Président honoraire AIDA France, Directeur honoraire de l'IAP*

La mise en place du registre des intermédiaires : Philippe Poiget, *Directeur juridique de la FFSA*

Le point de vue de l'établissement de crédit : Pierre-Christian Imbert, *Directeur juridique Erisa*

Le point de vue du courtier : Jean Roussel, *Président du Centre d'Etudes d'Assurance*

L'harmonisation des transpositions nationales de la directive « Intermédiation »

L'Italie : Diana Cerini, *Professeur à l'Université de Milan Bicocca*

La Belgique : Bernard Dubuisson, *Professeur à l'Université catholique de Louvain, Président de la Commission des Assurances*

La Grande Bretagne : Jonathan Foster, *Financial Services Authority*

L'Espagne : Juan Ramon Pla Otanez, *Secrétaire Général ADECOSE*

La Grèce : Ioannis Rokas, *Professeur à l'Université d'Athènes, Président de l'AIDA-Grèce*

L'ASSURANCE FACE AU PASSE

Paris, 13 décembre 2005

-I- La maîtrise du passé : les tentatives

La neutralisation du passé

La liquidation d'une entreprise d'assurance ; et le run-off **Alain Vautier**, *ALV Conseil*

La commutation en réassurance : **Bernard Mettetal**, *Avocat à la Cour*

La régularisation du passé : *Jean Bigot, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

La gestion du passé

La gestion forcée : passé connu/inconnu : **Claude Delpoux**, *Directeur des assurances de biens et de responsabilité - FFSA*

La gestion délibérée : la garantie de passif : **Nicolas Aubert**, *Directeur général d'AIG Europe France*

-II- Le choc du passé : la rétroactivité

La rétroactivité de la loi : **Luc Mayaux**, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

La rétroactivité des décisions administratives : **Pierre Brunet**, *Secrétaire de la Commission de Contrôle des Assurances, des Mutuelles et des Institutions de Prévoyance*

La rétroactivité de la jurisprudence : **Jérôme Kullmann**, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

et François-Régis Croze, *Conseiller à la Deuxième Chambre civile de la Cour de cassation*

Rapport de clôture : **Jérôme Kullmann**, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

L'EVOLUTION DES CONTROLES DE L'ASSURANCE ET DE LA REASSURANCE

Paris, 14 décembre 2004

Introduction: le contexte historique

Le contrôle prudentiel, Jean Bigot, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

Le contrôle juridictionnel, Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Évolution du contrôle prudentiel

L'évolution du contrôle en France, Jean-Louis Bellando, *Commissaire contrôleur général honoraire*
Vers un contrôle européen ?, Patricia Plas, *Directeur économie et finance, Comité européen des assurances*

Le contrôle de la réassurance : utopie ou réalité ?, Thierry Masquelier, *Président de la commission réassurance de la FFSA, président de l'ARF et président de la Caisse centrale de réassurance (CCR)*

Le contentieux du contrôle, Jacques Moreau, *professeur émérite à l'Université de Paris-II*

Le contrôle comptable, Théodore Corfias, *actuaire*

L'évolution des contrôles juridictionnels

L'évolution du contrôle Judiciaire, Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Le contrôle juridictionnel des contrats d'assurance administratifs, Christophe Pardessus, *directeur juridique, Marsh SA*

Clôture, Jean Bigot, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

LA LOI SUR LA SECURITE FINANCIERE ET L'ASSURANCE

Paris, 9 décembre 2003

Rapport introductif : **Jean Bigot**, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

Le contrôle

La nouvelle Commission de contrôle, **Jean-Louis Bellando**, *Commissaire Contrôleur Général des Assurances (ER)*

Le contrôle, **Jacques Moreau**, *professeur à l'université de Paris II*

Les fonds de garantie

Le fonds de garantie contre les accidents

Sabine Abravanel Jolly, *maître de conférence à l'université de Lyon III*

Alain Bourdelat, *directeur du FGAO*

Le fonds de garantie des assurances obligatoires

Sabine Abravanel Jolly, *maître de conférence à l'université de Lyon III*

Alain Bourdelat, *directeur du FGAO*

Philippe Poiget, *directeur des affaires juridiques, fiscales et de la concurrence de laFFSA*

Les clauses réclamation

Jacques Bourthoumieux, *président d'honneur de la Société anonyme française de réassurance*

Georges Durry, *professeur émérite à l'université de Paris II*

Bernard Foussat, *adjoint au directeur, dossiers spéciaux - prévention, direction des assurances de biens et de responsabilité de la FFSA*

Jérôme Kullmann, *professeur des universités, directeur de l'Institut des assurances de Paris*

Bernard Mettetal, *avocat à la cour, cabinet HPMBC Clyde & Co*

Clôture, **Jean Bigot**, *professeur émérite à l'université de Paris I*

L'ASSURANCE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Paris, 10 décembre 2002

Rapport introductif : Jean Bigot, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

-I- Intermédiaires : évolution ou révolution ?

La nouvelle directive CEE : Gérard Lebègue, *Président du BIPAR*

L'incidence de la nouvelle directive sur la responsabilité civile des intermédiaires : Jean-Marc Blamoutier, *Avocat, Blamoutier-Salphati*

-II- L'imbroglia juridique : le droit international privé

A la recherche d'une loi : Vincent Heuzé, *Professeur à l'Université de Paris I, Directeur de l'ILAP*

A la recherche d'un juge : Christian Bouckaert, *Avocat, BOPS*

-III- Contrôle et régulation : du frein à l'accélérateur

Réflexion générale sur le cadre de l'UE - Gilbert Parléani, *Professeur à l'Université de Paris I, directeur du Magistère Droit des activités économiques, Avocat*

Enron, Worldcom... : des affaires concevables en Europe ? Jean-Louis Bellando, *Commissaire Contrôleur Général des Assurances (ER)*

Contrôle des contrats : l'abandon, mythe ou réalité ? : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

L'intérêt général, un instrument à tout faire ? : Bernard Dubuisson, *Professeur à l'Université catholique de Louvain, Président de la Commission des Assurances*

Régulation et contrôle, un frein au marché unique ? - Philippe Wolfson, *Avocat à Bruxelles, Oppenheimer, Wolff et Donnelly*

La fiscalité, un accélérateur du marché unique ? : Michel Braun, *Avocat, Landwell & Partners*

La contre-épreuve nord-américaine - Bernard Mettetal, *Avocat, HPMBC Clyde & Co*

Rapport de clôture : Jean Bigot

DROIT PENAL ET ASSURANCE
Paris, 14 Novembre 2001

Introduction : la pénalisation croissante de la vie des affaires : **Jean Bigot**, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, Président honoraire de l'AIDA - France*

Le secret professionnel : **Claude Fath**, *Directeur Central Vie, Axa France Assurance*, et **Claude Lucas de Leyssac**, *Professeur à l'Université de Paris I, Avocat au Barreau de Paris*

Le blanchiment : **Jean Schmidt**, *Professeur émérite à l'Université de Paris I*, et **Michel Crinetz**, *Commissaire-contrôleur en chef, Chef de brigade, Commission de contrôle des Assurances*

La discrimination et la sélection : **Georges Durry**, *Professeur émérite à l'Université de Paris II, Président du Bureau Central de Tarification*

Les marchés publics : **François Couilbault**, *Avocat au Barreau de Paris*

La procédure pénale et l'assurance : **Jean Beauchard**, *Professeur à l'Université de Poitiers, Avocat au Barreau de Poitiers*

Infraction pénale, infraction administrative et faute civile : **Hubert Groutel**, *Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*, et **Jérôme Kullmann**, *Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Conclusion : **Bernard Bouloc**, *Professeur à l'Université de Paris I*

LE FACTEUR « TEMPS » DANS L'ASSURANCE
Paris, 9 novembre 2000

TRAVAUX PUBLIES : RGDA 2002 p.1097

Rapport introductif : Hubert Groutel, *Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*

Temps et souscription

- **Luc Mayaux**, *Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*
- **Bernard Foussat**, *FFSA*

Temps et garantie

- **Joël Alquezar**, *Avocat au Barreau de Paris*
- **Claude Delpoux**, *Directeur des Risques d'entreprise, FFSA*
- **Philippe Baillot**, *Vice-Président de l'AJAR*

Temps et sinistres

- **Jean-Marc Blamoutier**, *Avocat au Barreau de Paris*
- **Jean-Pierre Karila**, *Avocat au Barreau de Paris*

Temps et réassurance –

- **Bernard Mettetal**, *Avocat au Barreau de Paris*
- **Fabien Gandrille**, *Sorema*

Temps et argent, Jérôme Kullmann, *Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Temps et évolution du droit

- **Bernard Beignier**, *Professeur à l'Université de Toulouse*
- **Jean-Antoine Chabannes**, *Président de la Société Suisse*
- **Marc Bruschi**, *Directeur adjoint de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille*
- **Philippe Baillot et Emmanuel Bus**, *Vice-Présidents de l'AJAR*

Conclusion – Georges Durry, *Président honoraire de l'Université de Paris II*

SOLIDARITE ET ASSURANCE

Paris, 10 novembre 1999

TRAVAUX PUBLIES : RGDA 2002 p.797

Ouverture : Denis Kessler, *Président de Fédération Française des Sociétés d'Assurance, Vice-Président délégué du MEDEF*

-I- La notion de solidarité

Essai de typologie de la solidarité : Jean Bigot, *Professeur à l'université de Paris I - Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

La solidarité sous l'angle juridique : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen - Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris*

La solidarité sous l'angle économique : Christian Gollier, *Professeur à l'Université de Toulouse*

La solidarité sous l'angle mutualiste : Patrick Peugeot, *Président de la compagnie La Mondiale et Jean-Louis Bancel, Directeur Général Mutualité Française*

-II- La place de la solidarité dans l'assurance

Solidarité et assurances non vie

- **La solidarité et les assurances obligatoires : Bernard Foussat**, *Direction Risques et entreprises, APSAD*

- **La solidarité et le BCT : Georges Durry**, *Professeur émérite à l'Université de Paris II, Président du BCT*

- **La solidarité et les catastrophes naturelles : Serge Magnan**, *Président du CNPP*

- **La solidarité et les fonds d'indemnisation : Hubert Groutel**, *Professeur à l'Université de Bordeaux IV, Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*

Solidarité et assurances de personnes

- **La solidarité et les régimes de prévoyance et de retraite : Gilles Briens**, *Avocat à la Cour*

- **La solidarité et la CMU : André Renaudin**, *Délégué général Groupement des Assurances de Personnes, FFSA*

- **La solidarité et la génétique : François Ewald**, *Directeur de la Recherche, de la stratégie et de la communication, FFSA*

Solidarité entre organismes d'assurance

Le fonds de garantie des assurés : Philippe Poiget, *Directeur-Adjoint FFSA, Chargé des Affaires Juridiques*

IGNORANCE ET ASSURANCE

Paris, 11 décembre 1998

Rapport introductif : Hubert Groutel, *Professeur à l'Université de Bordeaux I, Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*

L'ignorance du risque : Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

L'ignorance du sinistre : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen*

L'ignorance du contrat d'assurance : Claude Rivé, *Magistrat au Tribunal de Commerce de Paris*

La lutte contre l'ignorance : Jean Bigot, *Professeur à l'Université de Paris I, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

L'ignorance imposée : Serge Brousseau, *Directeur Sinistres, AXA*

L'ignorance aménagée : Philippe Poiget, *Directeur Juridique de la FFSA*

Le point de vue du réassureur : Jacques Bourthoumieux, *ancien Président de la SAFR*

Le point de vue du médiateur : Pierre Baudez, *Médiateur de la FFSA*

Le point de vue du juge : Paul Fouret, *Conseiller à la Première Chambre civile de la Cour de cassation*

LES ASSURANCES COLLECTIVES
Assurances de dommages et assurances de personnes

Paris, 19 novembre 1997

TRAVAUX PUBLIES : RGDA 1998 p.521

Rapport introductif : Jean Bigot, *Professeur à l'université de Paris I - Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Les mécanismes juridiques fondamentaux des assurances collectives : Jérôme Kullmann,
Professeur à l'Université de Rouen - Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris

La liberté de contracter collectivement et la réglementation des assurances collectives :
Claude Rivé, *Conseiller du Président de l'UAP*

La mise en place des assurances collectives - Joseph Le Cornec, *Directeur Général SGAP*

La gestion des assurances collectives

- **assurances de dommages : Bernard Foussat**, *Direction Risques et entreprises - APSAD*
- **assurances de personnes : Bruno Gabellieri**, *Secrétaire Général Groupe APRI*

La fiscalité des assurances collectives - Philippe Baillot, *Abeille-Vie*

Les modifications du contrat - Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

La cessation du contrat d'assurance collective : Jean Bigot

L'information et le conseil : Hubert Groutel, *Professeur à l'Université de Bordeaux IV, Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*

L'articulation de l'assurance collective et de l'assurance individuelle : Jérôme Kullmann

ASSURANCE ET INSECURITE JURIDIQUE

Paris, 3 octobre 1996

TRAVAUX PUBLIES : RGDA 1998 p.409

-I- Qu'entend-on par insécurité juridique ?

Exposé introductif : Hubert Groutel, *Professeur à l'Université de Bordeaux IV, Directeur de l'Institut des Assurances de Bordeaux*

Peut-on parler d'insécurité juridique ? : Pierre Sargos, *Conseiller à la Cour de cassation*

Le point de vue des assurés : Jean-Michel Rothmann, *Directeur juridique de l'INC*

-II- Les causes de l'insécurité juridique

Exposé introductif : François Ewald, *Directeur des relations publiques, FFSA*

Illustration : la datation du fait générateur : Yvonne Lambert-Faivre, *Recteur d'Académie*

L'ambiguïté (loi, contrat, jurisprudence et doctrine) : Paul Fouret, *Conseiller à la Cour de cassation*

Le « facteur temps » (rétroactivité, dispositions transitoires, attente de la loi et du règlement) : Jean Bigot, *Professeur à l'université de Paris I - Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*

Illustration : le risque de développement : Catherine Chadelat, *Ministère de la Justice, Direction des Affaires civiles*

-III- Les conséquences de l'insécurité juridique

Exposé introductif : Claude Rivé, *Conseiller du Président de l'UAP*

Les désarrois de l'assureur de personnes : Philippe Baillet, *Directeur juridique de la compagnie Abeille-Vie*

Les désarrois de l'assureur de dommages : Claude Delpoux, *Directeur de la Responsabilité civile, APSAD*

L'insécurité juridique vue par le réassureur : Jacques Bourthoumieux, *ancien Président de la SAFR*

Le point de vue des industriels : Thierry Van Santen, *Risk manager, Groupe Danone, Président de l'AMRAE*

-IV- Les remèdes

Exposé introductif : Jérôme Kullmann, *Professeur à l'Université de Rouen - Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris*

L'intervention du législateur : Claude Delpoux, *Directeur des Risques d'entreprise, FFSA*

Règlementation ou dérèglementation : Stéphane Pallez, *Direction du Trésor*

Les Avis et Rapports : Pierre Sargos, *Conseiller à la Cour de cassation*

Clôture : Jean Bigot, *Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris*